Information

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Secrétariat général **Délégation à la mobilité et aux carrières** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de mobilité** **SG/DMC/2019-739** **28/10/2019**

Date de mise en application : 26/10/2019
Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 28/10/2019
Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 1

Objet : Avis de vacance d'un emploi de sous-directeur(trice) "compétitivité" au service "compétitivité et performance environnementale" à la DGPE.

Le 28 octobre 2019

JORF n°0250 du 26 octobre 2019

Texte n°103

Avis de vacance d’un emploi de sous-directeur

Est susceptible d’être vacant au ministère de l’agriculture et de l’alimentation, l’emploi de sous-directeur « compétitivité » au service « compétitivité et performance environnementale » à la direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises (DGPE) du ministère de l’agriculture et de l’alimentation.

La DGPE pilote pour les secteurs agricole, agroalimentaire, du cheval, de la forêt, du bois, et de la bio économie, l’action du ministère relative à l’orientation et au développement des productions et des filières, à la gestion des marchés, aux relations commerciales, à l’aménagement et au développement des territoires ruraux et, sous réserve des compétences de la direction générale de l’alimentation, à l’environnement. Elle participe à la négociation européenne sur la politique agricole commune (PAC), dont elle pilote la mise en œuvre nationale. Elle coordonne l’action des directions du ministère en matière de relations européennes et internationales.

La sous-direction « compétitivité » à la responsabilité de la définition et du pilotage au sein du ministère de l’ensemble des politiques publiques relatives à la compétitivité et à la performance économique des entreprises et des filières relevant de la compétence du ministère de l’agriculture et de l’alimentation.

Elle est chargée de définir et mettre en œuvre les politiques publiques de valorisation de la qualité et de l’origine des produits ; elle assure la tutelle sur l’Institut national de l’origine et de la qualité et sur l’Agence bio. Elle définit et met en œuvre les outils destinés à renforcer l’organisation économique des filières et rééquilibrer les relations commerciales dans l’ensemble de la chaîne de valeur (agriculteurs, industries agroalimentaires, distribution). Elle élabore et met en œuvre la politique du ministère en faveur du soutien et du financement des entreprises des filières agricoles et agroalimentaires et en faveur du renouvellement des générations. Elle soutient le développement technologique et l’innovation. Elle participe à la définition de la politique publique de l’emploi dans les entreprises des secteurs économiques relevant du champ de compétence du ministère et contribue au développement et au maintien de l’emploi. Elle concourt à la définition et à la mise en œuvre des systèmes de protection des entreprises contre les risques climatiques, économiques et sanitaires et des mesures en faveur des agriculteurs en difficulté. Dans le cadre de la PAC, la sous-direction a notamment la responsabilité de la définition et du pilotage des outils de gestion des risques agricoles, ainsi que du cadrage et suivi des dispositifs soutenant l’installation et l’investissement agricoles.

Le titulaire du poste est chargé d'animer les 5 bureaux de la sous-direction et de travailler en coopération étroite avec les autres services de la DGPE, les autres directions de l'administration centrale du ministère, l'ensemble de nos partenaires en interministériel et au niveau européen, ainsi que d'assurer un dialogue étroit avec les acteurs professionnels.

Les candidats devront posséder une solide expérience de management et une connaissance approfondie des politiques publiques menées par le ministère de l'agriculture et de l'alimentation, ainsi que des filières et des entreprises aussi bien de l'amont agricole que de l'aval agroalimentaire. Une expérience interministérielle ou en services déconcentrés serait un plus.

Par ailleurs, préalablement à sa nomination, la candidate ou le candidat retenu devra fournir la déclaration d'intérêts prévue par le décret n° 2016-1967 du 28 décembre 2016 relatif à l'obligation de transmission d'une déclaration d'intérêts prévue à l'article 25 ter de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires et, dans les deux mois suivant sa nomination, adresser une déclaration de situation patrimoniale au président de la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique conformément au décret n° 2016-1968 du 28 décembre 2016 relatif à l'obligation de transmission d'une déclaration de situation patrimoniale prévue à l'article 25 quinquies de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires.

Conformément au décret n° 2012-32 du 9 janvier 2012 modifié relatif aux emplois de chef de service et de sous-directeur des administrations de l'Etat, les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être transmises dans un délai de trente jours à compter de la date de publication du présent avis au Journal officiel de la République française, par la voie hiérarchique, à la DGPE, à l'attention de Mme Valérie METRICH-HECQUET, directrice générale, 3, rue Barbet-de-Jouy, Paris (7e) à l'adresse : (valerie.metrich-hecquet@agriculture.gouv.fr) et à la délégation à la mobilité et aux carrières, secrétariat général du ministère de l'agriculture et de l'alimentation, 78, rue de Varenne, Paris (7e) à l'adresse : (claudine.lebon@agriculture.gouv.fr).